

LES LYCÉES JACQUES AMYOT ET PAUL BERT D'AUXERRE : DU XVIème AU XXIème SIECLE, UNE LONGUE HISTOIRE EN QUELQUES MOTS

Fondé en 1584 par le savant humaniste Jacques AMYOT (1513-1593), Grand Aumônier de France, évêque d'Auxerre, le Collège d'Auxerre ne tarda pas à être agrandi par les soins de la ville qui, en 1622, en confia l'enseignement aux Jésuites. Une bonne partie des bâtiments de la cour d'honneur date de cette époque.

Au XVIIIè siècle, le Collège est pris dans la tourmente des querelles politico-religieuses, qui atteignent dans l'Auxerrois une vigueur particulière, du fait de l'opposition dressant l'évêque janséniste Charles de Caylus (1704-1754) contre les Jésuites. Après l'expulsion de l'Ordre des Jésuites en 1762, des prêtres séculiers et des laïcs, de haute réputation, mais plutôt favorables au jansénisme, sont désignés. La prospérité du collège devient remarquable : on y compte plus de 200 élèves. Mais la condamnation de ces professeurs en 1773, réhabilités par „Arrest“ du 25 janvier 1776, secoue fortement l'établissement. Ces dissensions ne sont pas étrangères à la décision de Louis XVI qui, par la Déclaration du 31 octobre 1776, transforme le collège en École militaire royale, sous la responsabilité des Bénédictins de Saint-Maur. Deux illustres élèves y firent leurs études : Louis DAVOUT, futur maréchal de France, et Joseph FOURIER, futur éminent mathématicien. À la Révolution, la vétusté des locaux oblige à transférer l'École dans les bâtiments de l'abbaye Saint-Germain. L'école militaire devient collège, sous l'autorité des pouvoirs communaux et départementaux.

La législation de la Convention transforme à nouveau le collège, qui devient École Centrale, du 15 messidor an IV (3 juillet 1796) au 11 floréal an X (1er mai 1802). Le Premier Consul ayant décidé, en 1802, de créer des lycées, le Conseil municipal d'Auxerre, dès 1802, puis à nouveau en 1812, fit les démarches pour obtenir la création d'un lycée à Auxerre, sans résultat. Du moins le collège d'Auxerre reprit-il vie sous le Consulat. En 1813, dirigé par son principal, Dom LAPORTE, ancien Bénédictin, il comptait 143 élèves.

Longtemps sous la dépendance de l'Académie de Paris, le collège fut rattaché à l'Académie de Dijon en 1855. De 1843 à 1852, Paul BERT, futur député de l'Yonne et ministre de l'Instruction Publique, y poursuivit ses études avec succès. Par la suite, son nom fut durablement attaché à l'établissement, qui, par décision du 24 juillet 1888, devient COLLÈGE PAUL-BERT. En 1913, le buste de Paul BERT, oeuvre du sculpteur Eugène GUILLAUME, fut déposé au parloir du Collège. À la fin du XIXè siècle, deux bâtiments furent édifîés, qui devaient abriter des générations d'élèves pendant un siècle. En outre, sous l'impulsion déterminante de Paul BERT, le Cours Secondaire de Jeunes Filles d'Auxerre devient, par décret ministériel du 3 mai 1882, le Collège d'Externat de Jeunes Filles. Celui-ci est transformé en Lycée de Jeunes Filles dès le 1^{er} octobre 1893.

Cent cinquante-quatre des Anciens Élèves ou des fonctionnaires du Collège Paul Bert tombèrent au Champ d'Honneur pendant la guerre de 1914-1918 : sur l'initiative de M. MORISSET, principal, et du Conseil d'administration, les noms de ces héros furent peints par M. BIGERELLE, professeur de dessin, en une grande fresque couvrant tout un mur du parloir.

Depuis de longues années, la ville d'Auxerre aspirait à voir son collège promu au rang de lycée. Grâce aux efforts persévérants de M. RENAITOUR, député-maire, et de son Conseil municipal, la transformation prit effet le 1er octobre 1936. L'inauguration du nouveau lycée eut lieu le 31 octobre 1936, sous la présidence de Jean ZAY, ministre de l'Éducation Nationale. Un décret du 4 mars 1938 a donné au nouveau lycée le nom de LYCÉE JACQUES-AMYOT en l'honneur de son lointain fondateur. Simultanément, le Lycée de Jeunes Filles hérita du patronyme de PAUL BERT, en reconnaissance de l'action bienfaitrice de l'un des plus illustres anciens élèves d'Auxerre.

Les classes primaires du lycée disparurent par extinction progressive en 1961. C'est également en 1961 (provisorat de M. HÉBERT) que l'établissement a été doté d'un bloc scientifique moderne, édifîé à l'emplacement de l'ancien théâtre municipal. En 1968 (provisorat de M. GODARD), un nouveau gymnase (rue Michelet) achève de compléter l'équipement du lycée. En septembre 1969, le lycée devient Lycée d'État Mixte de Second Cycle (il perd ses classes de premier cycle), avec internat masculin. En 1971 (provisorat de Mme GÉRARD-VARET), son internat devient mixte, accueillant les internes garçons du second cycle et les internes filles de première et terminale. En 1977, il s'agrandit des bâtiments voisins de l'ancien Lycée de jeunes filles (ex-Lycée Paul Bert). L'année 1981 (provisorat de Mlle BERNARD) vit l'aboutissement des multiples démarches de M. Jean-Pierre SOISSON, député-maire, ministre de la Jeunesse et des Sports. Les bâtiments vétustes furent abattus, pour faire place à un lycée totalement rénové, construit par MM. CHAUVEAU et BOSQUET, architectes.

L'Association des Anciens Élèves a inauguré ce nouveau lycée à l'occasion de son Assemblée générale du 20 mars 1983.

Grâce à l'action du Conseil Régional et de son Président depuis 1998, Jean-Pierre SOISSON, le début du XXIème siècle voit la rénovation du bloc scientifique achevée en 2001 et la restructuration du restaurant scolaire inaugurée au printemps 2002.